

Nouvelles pratiques sociales



Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (sous la direction de), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, Collection développement régional, 1992, 401 p.

Denis Plamondon

Volume 6, Number 1, Spring 1993

La surdité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301213ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301213ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Plamondon, D. (1993). Review of [Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (sous la direction de), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, Collection développement régional, 1992, 401 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 221–224. <https://doi.org/10.7202/301213ar>



Les partenaires du développement face au défi du local

Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN

(sous la direction de)

Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi

GRIR, Collection développement régional

1992, 401 p.

Le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) tenait un colloque sur le thème « Le partenariat à la rescousse du développement local », à Chicoutimi, au mois de septembre 1991. Pour faire suite à ce colloque, les responsables ont décidé de publier un imposant volume de 400 pages qui regroupe quinze textes signés par dix-neuf auteurs qui ont participé à ce colloque. On y retrouve à la fois des analyses et des exemples qui permettent de saisir les enjeux et les embûches de la perspective partenariale.

Il faut souligner, dès le départ, que cet ouvrage aborde de front une question brûlante d'actualité dans le champ de l'action sociale : le partenariat. L'originalité ou la spécificité de la démarche est d'explorer la stratégie du partenariat en rapport avec le local, le développement du local. Le livre suscitera l'intérêt du lecteur car celui-ci y retrouvera non seulement des contributions interrégionales (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue, Nord de l'Ontario) mais aussi internationales (France, Angleterre, Suisse).

L'ouvrage se garde aussi de tomber dans le monolithisme : tant sur la question du partenariat (Gill versus Hamel) que sur la question du local (Kofman versus Klein), les analyses se différencient. Les divers chapitres qui composent ce livre se regroupent en trois parties. Une première partie, « La perspective partenariale et la crise du développement » présente des analyses de l'impact sur les rapports sociaux des stratégies partenariales. Une seconde partie, « Les partenaires face à la restructuration sociospatiale », collige des textes plus empiriques illustrant le rôle des divers partenaires dans le développement des collectivités locales. Enfin, une dernière partie, « Le local comme stratégie : mirages et

miracles », permet la confrontation de positions au sujet de la localisation du social qu'entraîne la partenariat dans les espaces locaux et régionaux.

Le rationnel de cette structure du contenu peut évidemment être remis en question. Des textes regroupés dans la partie partenariat auraient pu tout aussi bien être classés dans la troisième partie : par exemple, le texte de Klein, de même que celui de Lévesque et de Mager. Il faut reconnaître que la problématique choisie appelle une corrélation entre trois concepts, corrélation qui n'est pas évidente au départ : le local, le partenariat et les mouvements sociaux.

Pour notre part, nous nous proposons de présenter sommairement le matériel de ce volume tout en soulevant des interrogations, en suscitant la réflexion autour d'une thématique présente en filigrane dans une bonne partie des textes : les mouvements sociaux, partenaires du développement local.

LE LOCAL

Le local n'épuise pas le partenariat, ni la solidarité. Les femmes, les environnementalistes, les autochtones, les communautés multiculturelles, des groupes d'intérêt poursuivent des objectifs politiques ou une identité qui sont non territoriaux dans leur essence même et qui, dans certains cas, peuvent même y être hostiles (Kofman). Toutefois, il nous faut reconnaître, avec un autre auteur (Klein), que le « référent local devient plus mobilisateur et plus efficace que le référent national ».

Paradoxalement, la question féministe comme la question environnementale, qui ne sont pas « locales », semblent par ailleurs susciter plus d'organisations locales dynamiques, de mobilisation à la base (comité local d'environnement, maisons de femmes, etc.) que de vastes organisations nationales. De même, si les autochtones se refusent de prendre en compte la territorialité telle que définie par les allochtones, leur rejet des frontières Canada/Québec/États-Unis ne doit pas masquer le fait que la base territoriale demeure l'enjeu majeur de leurs revendications.

Même le mouvement syndical redécouvre l'importance du local. L'incapacité des syndicats de grandes entreprises à obliger leurs employeurs respectifs à discuter avec eux de la survie et du développement de leur entreprise les entraîne à mettre sur pied des comités régionaux de relance de l'emploi et de l'économie. Par exemple, le Comité de relance de l'emploi et de l'économie du Sud-Ouest de Montréal (CRESSOM), comme la mobilisation régionale de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) au Saguenay, pour contrer la perte d'emplois dans le secteur. Dionne souligne que, particulièrement dans les régions en difficulté où se joue la survie de la communauté, on assiste à des nouvelles convergences entre les intervenants locaux de provenance sociale différente : « la proximité territoriale prime ici sur les distances sociales ».

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Si le positionnement du mouvement des femmes est abordé dans l'article collectif « De l'organisation à l'action : les groupes de femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean », la place du mouvement populaire et communautaire dans le texte de Klein ainsi que le mouvement syndical avec Gill, il faut reconnaître qu'il aurait fallu faire état du mouvement autochtone dans cette thématique des mouvements sociaux partenaires du développement local (Secrétariat aux affaires autochtones, 1991a : 10). Nous nous limiterons ici à réintégrer ce mouvement social dans la problématique davantage sous l'angle de questions à résoudre que sous l'angle d'analyses élaborées.

Particulièrement, la question du mouvement autochtone est incontournable dans le débat « les mouvements sociaux : partenaires du développement local ». D'abord, la localisation des autochtones : la grande majorité d'entre eux se retrouve en région périphérique. 56 % des autochtones du Québec et 39 des 53 communautés se retrouvent dans trois régions périphériques : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord du Québec¹. À leur marginalisation sociale comme autochtone, s'ajoute donc la marginalisation spatiale pour expliquer leur niveau de sous-développement. « Les Autochtones, tout en menant leurs luttes politiques et juridiques sur les fronts national et international font face, dans la vie quotidienne, à des questions très similaires à celles que doivent résoudre les autres habitants des mêmes régions. » (Secrétariat aux affaires autochtones 1991b : 40 ; Kurtness, 1991). Leur revendication de l'autonomie gouvernementale ainsi que leur volonté d'être reconnu comme peuples, de conserver leur spécificité et de prendre en main leur développement font des autochtones des acteurs socio-économiques de premier plan.

LE PARTENARIAT

C'est sans aucun doute le concept qui prête le plus à équivoque. Pour Hamel, le partenariat est « une idéologie controversée dont les retombées paraissent incertaines ». Selon Lévesque et Mager, le partenariat ne repose pas sur le consensus mais sur le compromis entre acteurs sociaux qui se différencient, tant par leur idéologie que leur place dans les rapports de production. C'est la persistance des conflits qui différencie les expériences de partenariat de l'idéologie du corporatisme. Les différences de classe, ethniques, sexuelles ne disparaissent pas pour autant : c'est « une union sans confusion », une alliance et non une fusion.

1. Nous remercions M. Rémy Kurtness, chef des Montagnais du Lac-Saint-Jean, qui a bien voulu nous documenter sur les positions de sa communauté.

Le choix du partenariat comme stratégie par un mouvement social suppose, au départ, l'identification d'un enjeu qui le mobilise tout autant que l'adversaire : par exemple, pour le mouvement syndical, la disparition d'un secteur comme les pâtes et papiers et non plus seulement la perte d'un certain nombre d'emplois, ou encore, pour le mouvement autochtone, le sous-développement des régions nordiques et périphériques par rapport aux régions urbaines. S'il y a, au départ, une asymétrie entre partenaires (Delorme note que dans cette relation les partenaires sont rarement égaux), l'alliance implique un minimum de conditions pour éviter la domination. À titre d'illustration, la mise en place d'un véritable partenariat entre organismes communautaires et organismes du réseau sociosanitaire suppose un transfert de fonds significatif du système public vers le communautaire. Si le Livre blanc « Une réforme axée sur le citoyen » du ministre de la Santé et des Services sociaux retenait la proposition d'un financement récurrent pour les organismes communautaires dans le cadre d'un plan triennal (page 61), la *Loi sur les services de santé et de services sociaux* (appelée communément Loi 120) est muette à cet égard. Dans la même perspective, les autochtones exigeront d'être « des partenaires considérés, des acteurs décisionnels et non des prête-noms » : cela implique la réalisation des conditions préalables comme leur droit à l'autonomie gouvernementale, droits reconnus sur des territoires, etc.

La voie du partenariat n'est pas une panacée comme d'ailleurs les luttes ou les revendications sociales. On n'engage pas une lutte simplement si la cause est juste, mais si l'on a des chances raisonnables de la gagner. Semblablement, l'engagement dans le partenariat suppose une bonne évaluation des gains et pertes et le solde, au bout du compte, doit s'avérer positif.

DENIS PLAMONDON

Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Bibliographie

- KURTNESS, R. (1991). *Le partenariat et le développement nordique*. Notes pour une allocation de M. Rémy Kurtness, chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, lors du Colloque « Le Partenariat et le développement nordique » tenu à Chicoutimi les 25 et 26 octobre 1991.
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (1991a). *Les Autochtones et le Québec. Le chemin parcouru*, Québec, Gouvernement du Québec.
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (1991b). *Pour un débat public. Problématique sur les relations entre les Autochtones et les autres habitants du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.